

Des villes, des campagnes, de la nature et ce qui se joue entre elles

- CHAPUIS R. (2007). *Vers des campagnes citadines, le Doubs (1975-2005)*. Besançon : Éditions du Cêtre, Presses universitaires de Franche-Comté, 206 p.
- LE CARO Y. (2007). *Les Loisirs en espace agricole. L'Expérience d'un espace partagé*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 431 p.
- BOUTEFEU E. (2005). *La Demande sociale de nature en ville. Enquête auprès des habitants de l'agglomération lyonnaise*. La Défense : CERTU, Plan urbanisme construction architecture, 81 p.
- CAVAILHÈS J., JOLY D. (2006). *Les Paysages périurbains et leur prix*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 201 p.

On pourrait, avec un peu de patience, tenter l'exercice : combien de publications en géographie, disons de ces quarante dernières années, ont été consacrées à une seule de ces catégories ou l'une de ses occurrences ? Et combien problématisent le couplage de deux d'entre elles ? Il y a fort à parier que la proportion des secondes a fortement progressé au détriment des premières. Si l'on en croit plusieurs publications reçues par la revue récemment, la recherche contemporaine cultive ses catégories traditionnelles en les faisant rejouer ensemble d'une façon nouvelle.

Yvon Le Caro publie sa thèse sur les rapports entre loisirs, majoritairement urbains, et agriculture en France. Il y travaille quantité de données nationales, sur les pratiques de loisirs et les représentations de la nature sauvage et des espaces cultivés, et des données régionales, relatives à la région de Rennes, qui sont de son fait. Il y promeut, en partie par analyse, en partie par conviction, une sage complémentarité entre les deux activités, ce que les politiques publiques s'emploient à promouvoir depuis quelques temps déjà. De son côté, Emmanuel Boutefeu pour le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU) publie les résultats d'une enquête sur la demande sociale de nature dans l'agglomération lyonnaise. Cette enquête a permis à l'auteur de mesurer le taux, l'intensité et les motivations de la pratique des squares de proximité, de quelques parcs urbains et de la campagne environnante. Si la démarche n'est pas nouvelle, ses résultats sont d'autant plus intéressants et utiles à la planification urbaine qu'ils identifient clairement quelques-unes des attentes des citoyens en la matière.

De son côté, une équipe d'économistes dijonnais et de géographes bisontins, dirigée par Jean Cavailhès, publie un travail original sur le prix des paysages périurbains. Le sujet est un défi en soi car à la question « combien d'euros vaut le paysage que l'on voit depuis telle ou telle maison ? », on ne dispose que de rares instruments et expériences de recherches, notamment dans les pays de langue germanique et anglaise (d'ailleurs curieusement absentes de la bibliographie). Le paysage, parce que bien commun non marchand, n'a pas de valeur directement mesurable par les transactions dont il ferait l'objet. Du coup, les auteurs tentent de mesurer le surcroît de valeur que les caractéristiques du paysage semblent conférer à plus de 4 000 transactions foncières et immobilières dans la grande région de Dijon. Le travail est méritoire pour plusieurs raisons : il est complexe ; pour qui croit en la valeur de politiques publiques motivées par des considérations économiques, il propose un type de réponse opérationnelle ; enfin, pour ce faire, les auteurs spécialistes de géographie quantitative et d'économétrie, se sont efforcés d'aller au-delà d'indicateurs simples notamment en prenant en compte les caractéristiques du paysage tel que perceptible depuis chacun des lieux concernés.

Enfin, un de leurs collègues, aujourd'hui retraité, Robert Chapuis, a eu l'excellente idée de reprendre le sujet de sa thèse de doctorat d'État soutenue en 1979 et d'analyser l'évolution des campagnes du département du Doubs durant les trente dernières années. Si l'exercice et l'échelle auxquels ce travail est conduit peuvent sembler un peu désuets, le résultat est très réussi ; car R. Chapuis connaît bien son département et ses campagnes. Il en raconte la « désagricolisation », la désindustrialisation et la périurbanisation. *In fine*, sa thèse consiste à défendre l'idée que si les campagnes continuent d'occuper l'essentiel de la superficie de ce département, les façons de les habiter et de les gérer ont changé radicalement, accompagnant l'alignement des populations qui les peuplent sur les normes et modèles des villes environnantes.

Toutes ensemble, ces publications récentes participent donc de cette tendance à étudier ce qui se joue entre plusieurs des catégories classiques de la géographie. Toutefois, bien que cet aspect ne soit pas nécessairement mis en avant par les auteurs eux-mêmes, on est frappé de constater que la façon de traiter de ces catégories elles-mêmes est très hétérogène. La ville, la campagne et la nature font souvent référence à des entités spatiales ; mais le citadin et le campagnard chez Robert Chapuis sont des types-idéaux culturels, désormais très peu spatialisés ; la plus-value paysagère d'un bien foncier chez J. Cavailhès *et al.* est manifestement spatialisée, mais maximale en périphérie des zones bâties qu'elles soient denses ou non ; la « nature » est tantôt confinée à quelques types de lieux comme chez Emmanuel Boutefeu, tantôt omniprésente dans l'appréciation paysagère et les pratiques de loisirs ruraux ; quant au périurbain, il est tantôt couronne spatiale, tantôt mode de vie. Derrière une certaine curiosité commune pour les entre-deux, ces travaux récents diffèrent donc radicalement de par leurs questionnements et leurs méthodes certes, mais aussi dans leurs façons de penser la spatialité de chacune des catégories qu'ils utilisent. Il y aurait un beau chantier géographique à proposer une analyse comparative des spatialités des formes, des pratiques et des concepts pour en rendre compte. — **Bernard DEBARBIEUX**, *université de Genève*

L'aménagement du territoire comme poker menteur

SUBRA P. (2007). *Géopolitique de l'aménagement du territoire*. Paris : Armand Colin, 327 p.

Le livre de Philippe Subra, *Géopolitique de l'aménagement du territoire*, est de nature à faire perdre leurs dernières illusions à ceux qui penseraient que l'aménagement du territoire est autre chose qu'un vaudeville scientifico-politique. Il faut abandonner l'espoir d'obtenir la « meilleure » organisation possible de l'espace, car on assiste « à un glissement progressif de la conflictualité du champ du social vers celui du territorial ». Il n'existe plus désormais aucun type d'équipement ou d'aménagement qui ne soit susceptible d'être contesté.

Bien que l'objectif de la mobilisation contre la fermeture d'entreprises ou de services publics ne soit pratiquement jamais atteint, ces contestations n'ont pas que des effets négatifs, car « elles fédèrent le système local des acteurs », comme cela s'est vu pour le conflit Moulinex dans le bocage normand et la Sarthe.

L'État n'a plus les moyens de contraindre les entreprises à s'implanter là où il le souhaite, ni à les empêcher de partir. Les primes d'aménagement du territoire ne jouent plus qu'à la marge sur les décisions des groupes industriels, et il s'ensuit une concurrence entre les territoires, où se joue le maintien, ou l'établissement, de systèmes politiques locaux assez opaques pour la population. Les multiples litiges parisiens, plus ou moins anecdotiques, entre la droite et la gauche comme entre les droites et les gauches, en sont l'illustration permanente : utilisation des terrains Renault de Boulogne-Billancourt, extension du quartier de La Défense, aménagement du quartier d'Austerlitz, tramway des Maréchaux, Eole et Météor... À Marseille, les difficultés de mise en place d'une communauté urbaine ont empêché d'organiser une politique de transport ou le traitement rationnel des déchets ménagers à l'échelle métropolitaine.

Beaucoup d'aménagements soutenus par les milieux économiques sont rejetés sous le prétexte de nuisances environnementales, par une conjonction des riverains et des écologistes : lors du conflit du tunnel du Somport, dans les années 1990, les opposants étaient parvenus à présenter la vallée d'Aspe comme « la dernière vallée sauvage des Pyrénées ». À Strasbourg, les responsables politiques ont été incapables d'imposer la localisation du *hub* DHL, pourtant créateur d'emplois. Les « nuisances sociales » suscitent la même opposition que les nuisances environnementales. La loi à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU) (2000) a tenté de limiter la ségrégation urbaine, qui se développe de plus en plus sur une base socio-ethnique, mais sa portée est constamment limitée par les élus des communes favorisées.

La procédure du « débat public » a pu apparaître comme une solution partielle pour surmonter la crise de légitimité de l'État. Mais la « démocratie participative » a pour effet pervers d'offrir une tribune aux plus radicaux, sans garantie sur leur représentativité réelle, et qui se heurtent à des fonctionnaires et des techniciens, mieux formés aux échanges policés des réunions en préfecture qu'aux débats passionnés avec le public. Les rapports de force, ouverts